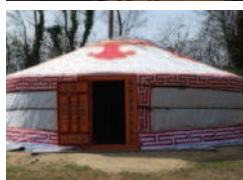




◆ L'OPERATION COURTS SEJOURS ET WEEK-ENDS SUR LES BASES DE LOISIRS D'ILE DE FRANCE

Mise en œuvre à titre expérimental depuis 2010, puis dans le cadre d'un marché triennal régional.



→ Descriptif de l'action

- Proposer des courts séjours et des week ends en pension complète avec forfaits activités sportives et de loisirs
- Pour des familles et des jeunes adultes franciliens ne partant pas en vacances
- Avec une subvention du Conseil régional Ile de France (prise en charge du coût de séjour – soit maximum 54 € par jour et par personne)



→ Le rôle de l'UNAT IDF

- **Interface entre offre et demande** : centralisation des propositions de séjours, conception d'une brochure avec les offres des bases de loisirs
- **Identification et rencontre des organismes relais** auprès des publics bénéficiaires
- **Accompagnement des organismes sociaux** durant chaque phase de l'opération
- **Gestion et suivi des options**
- **Relais d'informations** entre les partenaires : outils, communication, formations, réunions...
- **Elaboration d'un bilan** quantitatif et qualitatif en fin de saison





→ **Les partenaires**

- **Le Conseil régional** : finance le départ des bénéficiaires (hors transport)
- **L'UNAT IDF** : met en œuvre l'opération et coordonne les acteurs du projet
- **Les bases de plein air et de loisirs** : gestion des inscriptions, accueil des familles
- **Les Organismes sociaux** (associations, centres sociaux associatifs, maisons de quartier...) : identification, accompagnement, suivi et inscription des familles cibles



→ **Le financement**

- Modalités de l'aide régionale :
 - Prise en charge du coût de séjour (hébergement, pensions complète et activités)
 - à hauteur de 54 € par jour et par personne maximum
- Aide directement versée aux Bases de Loisirs
- Participation de 5€ par logement et par nuit à la charge des bénéficiaires
- Transport à la charge des bénéficiaires



→ **Le bilan**

- **400 à 500** bénéficiaires par an environ
- Près de **30** organismes sociaux partenaires
- **6 bases de loisirs**
- **Une demande en croissance exponentielle**

Complémentarité des deux dispositifs en terme d'approche géographique, de durée de séjours, d'apprentissage de l'autonomie, d'objectifs...